DIALOGUE

ENTRE

JOSEPH SECOND,

EMPEREUR D'ALLEMAGNE,

ET

LOUIS SEIZE,

ROI DE FRANCE.

Case FRC 3099

Melius est ut nos reprehendant grammatici quam ut non intelligant populi. St. August.

1790.

M+W 5551

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

DIALOGUE

ENTRE

JOSEPH SECOND,

EMPEREUR D'ALLEMAGNE,

ET

LOUIS SEIZE,

ROI DE FRANCE.

AVANT-PROPOS.

L'EMPEREUR, tourmenté par sa maladie & inquiété continuellement par les nouvelles désagréables qu'il reçoit des Pays-Bas, de la Hongrie, de la Bohême, de la Prusse & de différens états, ne se trouve plus à son aise à Vienne & se rend incognito à Paris, tant pour y changer d'air que pour chercher à se dissiper, s'il est possible, au milieu de la brillante cour de son illustre beau-frère. Un courtisan, curieux d'entendre la conversation de ces deux souverains, trouva moyen de se cacher derrière une tapisserie, & comme tout ce qui s'y est dit, a beaucoup de rapport aux affaires actuelles, il nous a communiqué le dialogue tel qu'il suit.

LOUIS.

Eh ! cher beau-frère, quel bonheur de vous voir ici, ſans m'avoir averti de votre arrivée?

JOSEPH.

Mon cher ami, je ne peux reſter davantage à Vienne. J'y reçois tous les jours les nouvelles les plus fâcheuſes de toutes les parties de mon vaſte empire; les habitans de ma capitale me mépriſent.... & je me ſens bien malade.

LOUIS.

Soyez le bien-venu; mais vos chagrins doivent être bien grands, pour vous déterminer à braver la fièvre qui vous talonne, & à venir au milieu du mois de Janvier, à travers les glaces & les neiges, chercher ici le repos & la tranquillité.

JOSEPH.

Ma maladie eſt le moindre de mes maux. Il eſt vrai qu'elle m'entraînera au tombeau; mais cela ne m'afflige point, parce que nous devons auſſi bien mourir une fois.

LOUIS.

Qu'eſt-ce donc?

JOSEPH.

Ce ſont les morſures des lions qui m'emporteront; c'eſt pourquoi je ne fais plus fond ſur ma ſanté; mais je cherche quelque conſolation avant de mourir, & je l'attends de vous.

LOUIS.

Je vous conſolerai autant qu'il m'eſt poſſible;

& vous pouvez compter là-deſſus. Mais vous parlez de morſures de lions; entendez-vous cela de vos Pays-Bas.

JOSEPH.

Hélas! oui.

LOUIS.

Vous avez auſſi un peu trop tourmenté ces pauvres Pays-Bas. Le proverbe dit, que le chien qu'on tourmente devient furieux; & c'eſt ainſi que vous avez traité vos lions.

JOSEPH.

Ah! voilà qui eſt bien! & n'avez-vous pas fait la même choſe avec vos abeilles qui font à préſent de ſi beaux ravages dans vos lis?

LOUIS.

Point du tout. Mes abeilles ſont à la vérité dans mes lis, mais elles ne me piquent pas. Je ſuis toujours leur roi, & je le ſerai juſqu'à la fin de ma vie, parce qu'elles ſavent que je ne leur ai jamais voulu de mal, & c'eſt pourquoi je n'ai rien à craindre.

JOSEPH.

Comment diable cela peut-il être? De tous côtés il s'eſt élevé des troubles dans votre royaume, & on m'a aſſuré que tout n'y étoit pas encore tranquille.

LOUIS.

Il eſt vrai que les différens intérêts de la nation ne ſont pas tout à fait arrangés. Cela ſe fera au premier jour. Quant à ma couronne, tout eſt ſûr, parce que je ſuis aimé de mon peuple.

JOSEPH.

Hélas! je voudrois bien être aimé de même!

Qu'avez-vous donc fait pour vous attirer cet amour ?

LOUIS.

J'ai eu de méchans miniſtres qui travailloient à me rendre, à mon inſu, ennemi de mon peuple : il s'eſt ſoulevé contr'eux ; j'ai écouté ſes plaintes avec bonté ; j'ai trouvé qu'il avoit raiſon ; j'ai éloigné de ma perſonne ces miniſtres & leurs ſuppôts ; j'ai remis les intérêts du peuple entre les mains du peuple même, & je vois que tout ira ſelon mes ſouhaits.

JOSEPH.

Quoi ! ſavez-vous que quand le peuple eſt maître, le roi a peu de choſe à dire ? Et qu'eſt-ce qu'un Roi qui n'a pas le pouvoir de faire dans ſon royaume tout ce qui lui plaît ?

LOUIS.

C'eſt ce qu'on doit nommer un bon roi, & je ne veux l'être qu'à ce titre. Quand un roi peut tout ce qu'il veut, il veut ſouvent ce qui n'eſt pas le plus convenable, ou bien ſes miniſtres & ſes courtiſans lui font faire des ſottiſes. Entre-tems, le peuple ſouffre ; mais auſſi quand il a aſſez ſouffert, il devient furieux tout d'un coup, & alors le roi reçoit quelquefois un coup de dent, comme vous avez reçu de vos lions. Je ne ſais pas au juſte comment vous avez traité ces lions ; mais ne les avez-vous point, par hazard, voulu raſer trop près de la peau ?

JOSEPH.

C'eſt juſtement cela. Je n'ai pas voulu ſeulemennt les tondre, mais leur couper encore & les oreilles & la queue. Mes courtiſans me diſoient conti-

nuellement que cette opération ne leur ſeroit pas douloureuſe ; d'Alton avec Trauttmanſdorff & quelques chirurgiens du pays, me faiſoient accroire que ces plaies ſe guériſſoient ſans difficulté, qu'il n'y avoit plus que des lions apprivoiſés, & que je n'y riſquois rien : mais je me vois bien trompé, & je crois même que je ſuis capot de cette affaire.

LOUIS.

Pour vous parler vrai, vous êtes bien pincé ; mais comment vous eſt-il arrivé de vexer de cette façon vos ſujets des Pays-Bas ?

JOSEPH.

Voyez. Je ſuis avare d'inclination, orgueilleux & entêté. Quand, dans l'année 1781, je parcourus ces provinces, tous mes lionceaux me témoignèrent tant d'attachement & tant d'amitié, que je me ſentois diſpoſé à les payer de retour ; mais je voyois en même tems qu'ils étoient riches, & l'avarice trompa la prudence. J'ai cru que l'amour pour mes lionceaux étoit une pauvre raiſon & que je me trouverois mieux de leur poil. Ils étoient ſi doux du vivant de ma mère, & ils ſe laiſſoient raſer ſi volontairement, que je me ſuis imaginé pouvoir leur couper de ſuite les oreilles & la queue ; mais j'ai bien mal réuſſi.

LOUIS.

Pourquoi deviez-vous auſſi traiter ſi cruellement vos lionceaux ?

JOSEPH.

J'avois beſoin de beaucoup de poil, c'eſt-à-dire de beaucoup d'argent. J'étois convenu avec la grande Catherine de chaſſer d'abord le Turc au-delà

de Constantinople & de partager le butin; c'est à quoi nous sommes occupés à présent; ensuite nous devions partager encore la Pologne. Cela fait, Catherine se seroit emparée de la Prusse, & moi du reste de l'Allemagne. N'avois-je pas besoin d'argent pour ces expéditions? Tel étoit mon plan.

LOUIS.

Oui-dà, c'étoit là votre plan! Je ne le savois pas, mon cher beau-frère, & je suis bien charmé de l'apprendre. Je me tiendrai sur mes gardes; car, après être devenu si puissant, vous auriez pu étendre vos désirs jusqu'à mes ruches.

JOSEPH.

Oh! vous n'aviez rien à craindre. Mais à présent tout est à vau l'eau avec ces enragés lions; car ce que je gagnerai sur les Turcs, je le perdrai du côté des lions, & c'est ce qui me chagrine le plus.

LOUIS.

Mais dites-moi donc, comment vous y êtes-vous pris pour indisposer tellement les habitans des Pays-Bas?

JOSEPH.

Ecoutez : je cherchois à enlever tout leur argent & à bouleverser leur religion.

LOUIS.

Et pourquoi cela? pourquoi ne pas les laisser dans leur religion? vous pouviez bien avoir celle qui vous plaît, & les laisser en même-tems vivre à leur guise, tant qu'ils ne troubloient point le repos de l'état. Mais vouloir renverser leur religion par la force, étoit une folie, & pourquoi la faisiez-vous?

JOSEPH.

Ah ! dans le deſſein de paſſer doreſnavant pour un grand homme. Il y avoit un peu de vaine gloire qui s'en mêloit. Je n'ai point de religion moi-même ; de-là je me figurois qu'ils ne s'en inquiétoient guères, & c'eſt en quoi j'ai été trompé.

LOUIS.

Oui, oui ; changer la religion d'une nation entière, n'eſt point une bagatelle, & vouloir outre cela lui enlever tout ſon argent, eſt encore plus difficile. Je ne m'étonne pas que vous n'ayez pas réuſſi, & je ne comprends pas comment vous avez fait pour mettre ce projet à exécution.

JOSEPH.

Je vais vous le dire. Sachant que mes ſujets des Pays-Bas retenoient encore quelque choſe de l'Eſpagnol, j'ai commencé par démolir & vendre les portes & les fortifications de leurs villes. J'en ai retiré un beau ſol, mais cependant pas autant que j'en attendois ; car l'un & l'autre y a un peu grugé & j'en ai été le dindon. Cependant je ne m'en inquiétois point, parce que mon but principal étoit de leur ôter tous les moyens de défenſe, en cas qu'ils ſe fuſſent ſoulevés contre mes plans.

Je vous ai dit tantôt que la vaine gloire m'excitoit à changer la religion ; mais j'ai oublié de vous dire le principal motif qui m'y déterminoit ; aucun clergé n'eſt auſſi riche que celui de Rome ; ſes égliſes ſont remplies d'argent, d'or, de perles & de pierres précieuſes ; ſes eccléſiaſtiques ont partout des grandes poſſeſſions, tant dans les villes qu'au plat pays ; ils ont auſſi beaucoup de biens fonds, dont ils ſe ſervent pour mener une vie aiſée, pour ſoula-

ger les pauvres & pour faire vivre une grande quantité d'ouvriers & de marchands. Je pouvois auſſi bien que les eccléſiaſtiques abſorber ces richeſſes, & je comptois de les envelopper tous dans mes filets, pour engloutir d'un ſeul coup tous leurs biens; je leur aurois permis alors de devenir luthériens ou calviniſtes, ou ce qu'il auroient voulu, & je me ſerois chargé d'abord de payer tout le ſervice divin, ce qui m'auroit valu déjà quelques millions; & après avoir agi ainſi pendant un certain tems, j'aurois fait publier, par un édit, que l'état étoit dans le beſoin, & j'aurois ordonné à chaque paroiſſe, tant dans les villes qu'à la campagne, d'entretenir ſes eccléſiaſtiques. C'eſt ainſi que j'aurois tiré à moi tout le gain & laiſſé le fardeau ſur mes ſujets. Que penſez-vous de ce projet? Cela n'étoit-il pas bien imaginé?

LOUIS.

Oh! oh! oh! beau-frère, c'étoit un coup de Cartouche; autant valoit-il de voler ouvertement.

JOSEPH.

Quoi voler? Ils l'auroient ignoré & ne s'en ſeroient apperçus que dans la ſuite. Au ſurplus, ce qu'on ne ſait pas, ne fait pas de peine.

LOUIS.

Pourſuivez : comment avez-vous exécuté ces belles choſes?

JOSEPH.

J'ai commencé par publier un édit, dans lequel je diſois que je voulois ſupprimer quelques couvens inutiles, pour faire un meilleur uſage de leurs biens: je fis répandre le bruit que j'allois fonder avec ces biens des maiſons d'enfans trouvés, des hôpitaux;

voilà neuf ans que le peuple attend ces fondations, mais ils n'ont pas eu un zeſte.

LOUIS.

Ne s'en ſont-ils pas plaints ?

JOSEPH.

Oui, oui, aſſez ? mais j'étois ſourd & j'en ſavois la cauſe : je fis même trotter mes fiſcaux comme des dogues & je leur donnai quelques mouches pour les aider dans leurs fonctions : ces gens remplirent exactement leur devoir ; ils couroient comme des lièvres à ces couvens, ils chaſſoient à main armée les religieux & religieuſes ; celles-ci firent grand bruit, mais ils s'en moquèrent, & après quelques petits orages ils vinrent à bout de les chaſſer. Ils prirent tous les chandeliers d'argent, calices, ciboires, remonſtrances, reliquaires, & envoyèrent tout cela à Bruxelles à la monnoie. On en faiſoit du bel argent, qui m'eſt fort utile pour faire la guerre aux Turcs. Quant à leurs bâtimens, ils m'ont auſſi été très-utiles, lorſqu'en 1784 j'eus la folie de faire marcher mes troupes contre les Hollandois, car les couvens ſervoient de caſernes à mes ſoldats & les égliſes d'écuries à ma cavalerie ; de cette manière je ne devois point payer de logement ; c'étoit double profit.

LOUIS.

Ah ! ſire, ſire, ces choſes ne ſont point *ſecundum Lucam*. Je ne m'étonne plus que vos lions vous ayent mordu.

JOSEPH.

Ce n'étoit là qu'un commencement : s'ils m'avoient laiſſé pourſuivre, toutes les riches abbayes,

chapitres, évêchés & fondations pieuſes ; devoient être anéantis ; ç'eut été pour le coup un beau butin.

LOUIS.

Mon dieu! je le crois bien!

JOSEPH.

C'eſt pourquoi je voulois entaſſer tous les Théologiens dans un ſéminaire général : je leur aurois donné pour règens & pour profeſſeurs quelques coquins qui euſſent préféré à leur bréviaire une jeune fille & un bon verre de vin ; j'aurois permis aux théologiens de ſe divertir & je ne leur aurois fait lire que des balivernes. Les profeſſeurs ſe ſeroient moqués des eccléſiaſtiques vertueux ; & les théologiens auroient imité leurs maîtres ; j'aurois conféré de tems en tems une cure à ces théologiens avec la permiſſion de plumer leurs paroiſſiens, & perſonne ne ſe ſeroit plaint de la ſuppreſſion de toutes ces abbayes, &c. Il eſt vrai que les pauvres, les artiſans en auroient beaucoup ſouffert ; mais mon plan étoit de les faire maſſacrer dans quelque émeute ; & celui qui eſt mort ne mange plus ; ce plan n'étoit-il pas bien conçu ?

LOUIS.

Non, mon frère, non. Je crois que vous êtes le premier monarque qui ait eu de ſi funeſtes idées ; eſt-ce pour ce ſujet que vous voulez règner ſur tant d'états ; je renoncerois plurôt à la couronne que de gouverner de la ſorte.

JOSEPH.

Bon, bon ; ſi vous regardez à toutes ces bagatelles, vous ne finirez jamais, la gloire de l'état

doit l'emporter ſur l'intérêt particulier. C'eſt pourquoi je me croyois autoriſé à confiſquer tous les biens eccléſiaſtiques, & à renoncer à la religion, après m'être emparé de tout leur argent; mais ces noirs lions étoient un peu trop rudes pour moi.

LOUIS.

Je n'en ſuis pas étonné; vous avez mérité cela: vous deviez penſer que vous n'étiez pas le ſeul dans votre royaume qui ſût lire & écrire, & que vos noirs lions ſont des hommes d'eſprits, comme je l'ai toujours ouï dire, & qui ſavent de reſte que deux & trois font cinq.

JOSEPH.

Vous avez raiſon; j'en ai à préſent une preuve aſſez forte; & ſi j'en avois été inſtruit plutôt, je ne les aurois point tourmentés; j'avois cependant bien pris mes précautions: j'avois confié mes Pays-Bas à un miniſtre qui m'avoit promis de venir à bout de tout, à l'aide de quelques prêtres allemands & flamands. Mon conſeil royal du gouvernement étoit un tas d'inſectes, que leurs penſions devoient entretenir: j'avois dans tous les corps, dans la magiſtrature & aux Etats, des eſpions, des hommes qui m'étoient vendus; qui m'inſtruiſoient de tout ce qui s'y paſſoit, & de ce que je devois faire pour muſeler mes lions; mais ceux-ci ſe ſont élevés tous enſemble contre moi avec trop de force; d'autres ont allumé la mêche, & la bouillie s'eſt brûlée.

LOUIS.

Voyez vous bien à préſent qu'il eſt vrai que mauvais conſeil trompe celui qui le donne. Il eſt heureux que les choſes ſe ſont paſſées de la ſorte; car ſans cela la religion & tous les biens eccléſiaſtiques al-

loient s'engloutir dans l'abîme que vous leur préparez.

JOSEPH.

Cependant, j'ai fait un grand butin ; car je crois avoir tiré vingt millions de ces couvens supprimés, & si j'avois pu poursuivre j'aurois agi d'une autre manière encore.

LOUIS.

Beau-frere, c'étoit un plan affreux, un plan digne d'un brigand, d'un ante-christ, d'un machiavel. J'ai beaucoup entendu parler de ce que vous aviez fait aux Pays-Bas, ou de ce que vous aviez tâché d'y faire ; mais je n'ai jamais été si bien instruit qu'aujourd'hui. Cette conduite suffisoit pour irriter tous vos lions, & il est étonnant qu'ils n'aient pas au même moment dressé leur queue.

JOSEPH.

Oh ! ils l'ont assez dressée : ils ont fortement murmuré : ils m'ont présenté un nombre infini de mémoires ; mais je n'ai voulu en écouter aucun, & je les jetois tous sous ma table : mes ministres en rioient, & alloient toujours leur train. Je fis annoncer qu'il y avoit encore bien des choses sur le tapis, & je leur faisois oublier un édit par un autre. Je les tenois ainsi toujours en haleine, & secondé des coquins que j'avois aux Pays-Bas, je leur fermois la gueule. Cependant je dépouillois tous les couvens de leurs richesses ; j'amassois beaucoup d'argent ; je donnois une petite pension aux moines & aux religieuses, & je les faisois taire en les menaçant de la perte de cette pension, s'ils murmuroient un peu trop ; c'est ainsi que je rétablissois le calme.

LOUIS.

Sire, ſi vous vous étiez contenté de ces richeſſes, vos lions ſe ſeroient tenus tranquilles : pourquoi avez-vous toujours continué vos innovations ? Ne ſavez-vous pas que, qui demande trop n'a rien.

JOSEPH.

Je le ſais actuellement ; mais alors je ne le ſavois pas. Les flatteurs dont j'étois environné, les inſectes que je nourriſſois aux Pays-Bas, m'encourageoient toujours, & je dois l'avouer, j'ai pouſſé les choſes trop loin. La première crême m'a gâté la bouche.

LOUIS.

Pourſuivez ; qu'avez-vous encore fait ? je ſuis un peu inſtruit de vos affaires, mais pas ſuffiſamment.

JOSEPH.

Quand je me ſuis apperçu que mes lions s'irritoient de la ſuppreſſion des couvens, je craignis de m'en prendre aux abbayes, aux chapitres & aux évêchés. Je formai alors la réſolution de contenir dans le devoir les bourgeois & les payſans, & de ne tomber ſur le reſte du clergé, qu'après avoir accompli les projets que je forgeois contre le civil.

LOUIS.

Quels étoient donc ces projets. ?

JOSEPH.

C'étoit d'abord de diviſer, à l'allemande, mes Pays-Bas en intendances ; chaque intendant eût été un petit deſpote : il n'auroit plus été permis de s'adreſſer au gouvernement pour demander des gra-

ces ou pour se faire rendre justice ; chacun devoit avoir recours à son intendant respectif.

LOUIS.

Mais si quelqu'un avoit à se plaindre de l'intendant, à qui devoit-il s'adresser ?

JOSEPH.

Il pouvoit s'adresser au Gouvernement, qui eût renvoyé sa requête à l'avis de l'intendant.

LOUIS.

Oh ! oh ! mais le Gouvernement ne se seroit-il pas entendu avec l'intendant, pour opprimer le peuple ?

JOSEPH.

Certainement : on avoit pris toutes les mesures nécessaires pour couper la queue & les oreilles aux lions, & pour leur arracher les dents.

LOUIS.

Comment en seriez-vous venu à bout ?

JOSEPH.

Avec le *knout*.

LOUIS.

Qu'est-ce donc que le *knout* ?

JOSEPH.

C'est un instrument qui sert à emboiter si exactement les bras, la tête, les jambes d'un homme, qu'il lui est impossible de se remuer ; c'est alors qu'on a la plus belle occasion de l'étriller autant qu'on veut.

LOUIS.

Etoit-ce une punition nouvelle pour les voleurs ou pour les vauriens ?

JOSEPH.

JOSEPH.

Non, non ; ce n'étoit qu'une correction qui se distribuoit en secret dans la maison de l'intendant aux babillards & à ceux qui auroient osé critiquer mon plan ou la personne de l'intendant. Par exemple, y avoit-il un ami de l'intendant, qui eût une belle maison, mais sans jardin ; si son voisin en avoit un, l'intendant lui ordonnoit de le céder, & sur son refus, on le mettoit sur le *knout* & on lui faisoit venir tout naturellement l'envie d'y renoncer . . . . à coups de bâton. Rien n'étoit plus raisonnable ; car celui qui représente l'empereur, est aussi empereur, & il est naturel que tout appartienne à l'empereur ; de-là je conclus que tout doit appartenir de même à son intendant. Un autre avoit une jolie fille, ou une belle femme, qui étoit du goût de l'intendant ; pourquoi ne lui eût-il pas été permis de passer avec elles quelques momens agréables qui l'auroient délassé du fardeau des affaires : ce n'étoit qu'une bagatelle : si le père ou le mari avoient tenu quelques propos à l'intendant à ce sujet, aussitôt on les régaloit sur le *knout*, & on leur imposoit ainsi silence. L'intendant devoit administrer tous les deniers publics, & le trésor du peuple devenoit le mien. Si quelqu'un eût voulu s'y opposer, on faisoit paroître le *knout*, & le tour de bâton auroit dans l'instant rétabli l'ordre.

LOUIS.

Mais, mon cher beau-frère, où aviez vous relégué la justice ? N'y avoit-il plus de droits dans le pays, pour réprimer les vexations & les crimes de vos intendans ? car le pouvoir qu'ils avoient, étoit insupportable à un peuple libre, & une telle façon de gouverner devoit faire dresser la crinière à vos

lions ; d'ailleurs, les magiſtrats & les conſeils ne pouvoient ſouffrir une telle licence, & vos intendans euſſent à tout moment été appellés en juſtice pour réparer leurs griefs ; ce qui n'auroit pas été moins honteux pour eux, que pour vous.

JOSEPH.

On avoit prévu ces difficultés. Un édit avoit ſuffi dans toute l'étendue du pays pour caſſer, le même jour, toute la magiſtrature ; les conſeillers & les magiſtrats étoient immobiles, & à peine quelqu'un oſoit-il élever la voix. Il s'en trouvoit par-ci par-là un qui préſentoit requête à mon Gouvernement pour être indemniſé d'un emploi qu'il avoit acheté ; mais on ne s'occupoit pas de ces bagatelles : j'avois ordonné qu'on payât l'un de paroles & qu'on menaçât l'autre ; mais que le diable m'emporte ſi je leur eus donné un ſol ; j'avois ſtrictement défendu de leur lâcher même une obole.

LOUIS.

Comment ces pauvres gens ſe ſeroient-ils tiré d'affaire ?

JOSEPH.

Cela ne me regarde point. Où a-t-on jamais entendu débiter ces maximes : qu'un prince doit rendre ſon peuple heureux & reſtituer à chacun ce qui lui appartient. S'il les obſerve, le peuple a tout & le prince n'a rien. J'aime mieux tuer le diable qu'il ne me tue, & j'aurois mieux aimé voir périr mes Pays-Bas que de renoncer à mon plan.

LOUIS.

Vous êtes un digne chef de la maiſon d'Autriche ; vous êtes opiniâtre & avare, &, ſi je ne me trompe,

un ennemi de la juſtice, puiſque vous vouliez renverſer ſes tribunaux. Votre peuple étoit-il donc ſans droit ?

JOSEPH.

A-peu-près, ſire; car j'avois partagé mes Pays-Bas en départemens, préſidés par un ſeul conſeil, compoſé de ſept conſeillers, & cela pour toute une ville & un grand nombre de villages. Ces conſeillers m'étoient entièrement dévoués, & ils ne pouvoient juger que comme mon intendant ou mon fiſcal le leur eut inſpiré. Ils reſſembloient à des ſoldats, & quand ils ne jugeoient pas bien, je pouvois leur faire changer de garniſon; ainſi un juge qui avoit femme & enfans, devoit prononcer ſes ſentences, ſelon que je les lui avois dictées, ſinon je l'envoyois auſſitôt au fond de la Hongrie : n'auroit-il pas été un beau monſieur, s'il avoit dû vendre tous ſes meubles au bout de quinze jours & ſe tranſporter ſi loin avec toute ſa famille? Il ne s'en ſeroit pas rencontré beaucoup qui euſſent couru ces haſards, à moins de ſe voir ruinés. D'ailleurs, je pouvois leur ôter leur place, & ſi cette façon ne les rendoit pas encore ſages, le *knout* achevoit le reſte. C'eſt ainſi que j'aurois appris à vivre à mes lions; car un prince n'eſt jamais mieux reſpecté de ſes ſujets, que quand il ſait revêtir de l'ombre des loix ſes violences qui ſont odieuſes : c'eſt ce qui trompe le peuple.

LOUIS.

Mais au moins, quand le peuple ſe ſeroit apperçu que ces juges étoient injuſtes, il auroit eu recours au Gouvernement pour demander juſtice; pouviez-vous la leur refuſer ?

JOSEPH.

Ah! ah! c'étoit là le fin de l'affaire; l'intendant,

le nouveau conseil & le Gouvernement s'entendoient : l'intendant auroit envoyé ceux qui portoient leurs plaintes, au Gouvernement ; le Gouvernement, au nouveau conseil ; celui-ci leur eût dit que l'affaire étoit du département de l'intendant, & l'intendant ne les auroit pas écoutés, en disant que toutes ces plaintes troubloient le repos public. De cette façon, il éloignoit ces importuns, & il ne leur restoit que de se jeter la tête contre le mur, ou de se taire, sans cela, au *knout*.

LOUIS.

Pauvres lionceaux!.... Et que devoit encore faire cet intendant ?

JOSEPH.

Bien des choses. Premièrement, si les intendans avoient eu lieu, tous les Etats devoient être supprimés.

LOUIS.

Comment? tous les Etats? Je crois que vous badinez. Les meilleures provinces de mon royaume, ce sont celles qui ont conservé leurs Etats, & tout le grabuge que vous voyez aujourd'hui en France, n'a pas d'autre cause que parce que les provinces qui n'ont pas d'Etats, veulent s'en créer pour se donner du relief.

JOSEPH.

Bagatelles! point d'Etats. Nous n'avons jamais pu, ma mère & moi, nous entendre avec eux. Quand je demandois trois millions, ils n'accordoient souvent que la moitié, en alléguant que le peuple ne pouvoit pas donner davantage ; qu'il ne falloit pas surcharger le peuple, & le peuple trouvoit dans eux un soutien assuré. Qui ne se lasseroit de telles

avanies ? Quand je voulois introduire dans les emplois quelques insectes allemands, les Etats le trouvoient mauvais & prétendoient que les gens du pays seuls y avoient droit. Ils ne souffroient point que je fisse conduire à Vienne ces mêmes gens, garottés & enchaînés, pour les juger à ma façon & leur faire tirer les bateaux du Danube. Ils m'empêchoient de piller les caisses de villes, des châtellenies & des provinces, donnant pour raison que cet argent appartenoit à la nation & qu'il devoit servir à ôter les impôts ou à les diminuer. Ils faisoient un crime aux conseillers de mon Gouvernement de recevoir quelques milliers de louis d'or de deux ou trois marchands qui les leur offroient, qui accaparoient les grains, le beure & les patates, pour en tirer un petit profit dans d'autres pays & laisser mourir de faim le pauvre artisan ou le porter à se soulever, pour avoir le plaisir de le tuer à coups de fusil. Ils étoient toujours là avec leurs privilèges & leurs constitutions, & vinrent jusqu'à vouloir m'enlever le pouvoir de prendre qui bon me sembloit, pour mon amusement & ma satisfaction. Peut-on nommer cela être empereur ? Je me moque de l'être sur ce pied-là, & j'aime mieux y renoncer.

LOUIS.

Mais, sire, les Etats étoient les administrateurs des deniers publics ; si ces messieurs étoient à présent supprimés, comment lèveriez-vous les impôts ?

JOSEPH.

Voyez : sous l'administration des Etats, les impôts étoient nombreux, mais petits, & comme la multitude qui paie est grande, un chacun contribuoit peu de chose & la somme étoit considérable.

Ils faiſoient auſſi la répartition d'une taxe, telle qu'ils en avoient beſoin ; ils avoient leurs receveurs particuliers, & chacun d'eux prenoit ſoin de ſon diſtrict. Par ces arrangemens je ne pouvois pas avoir tout ce que je voulois & je m'en ſuis ennuyé. Mes intendans devoient en mon nom garder les grandes caiſſes ; je n'en rendois compte à perſonne ; & j'aurois englouti tout le réſidu de l'argent des provinces. De plus, j'aurois trouvé moyen de tirer du pays le double de ce qu'il rapporte aujourd'hui. Car mes intendans auroient immanquablement introduit les 40 par 100 ſur toutes les ſortes de revenus, & un chacun auroit été obligé de faire un état de tous les biens dont il eût eu la poſſeſſion pendant ſa vie. Ceci cependant n'étoit que pour les tems de paix ; car, pendant la guerre, au lieu de 40 par cent, j'aurois demandé 60, même 70 & 80, comme je ſuis occupé de faire en Boheme & en Hongrie, quoiqu'ils commencent auſſi à lever la mouſtache. Eh bien ! que vous en ſemble ? quelle différence dans mes revenus ! Je faiſois entendre aux payſans que j'allois abolir la dîme & tous les autres impôts, & il s'en trouve encore qui le croient. Mais comme il me falloit toujours beaucoup d'argent, je les aurois pincés d'une autre manière, du moment que je fuſſe venu à bout des meſſieurs, & c'eſt ce qu'ils ne ſavent pas. Après la ſuppreſſion des Etats, je devenois maître du commerce ; je mettois ſur les marchandiſes autant de droits d'entrée & de ſortie que je le jugeois à propos ; cette augmentation me rapportoit pluſieurs millions de plus, & j'engraiſſois les maigres hérons de l'Allemagne avec la ſubſtance de mes lions dodus & nerveux. Enfin, venoit la conſcription militaire ; car je ne dois pas avoir ſeulement de l'argent, mais j'ai auſſi beſoin de ſoldats ;

& après tout, l'argent ne se bat pas seul. Depuis le sortir du berceau jusqu'à l'âge de 50 ans, tant à la ville qu'à la campagne, personne n'en étoit exempt, tous devoient être inscrits comme soldats, & quand j'aurois eu une levée à faire, les capitaines de mes régimens auroient été prendre les gens dans leur maison comme on va prendre une bouteille dans la cave, & ainsi je me serois toujours vu fourni de bon argent & de beaux hommes. Voilà quelle étoit la tâche de mes intendans.

LOUIS.

Eh ! bon Dieu ! sire, comme vous avez mené ces lionceaux ! je ne m'étonne plus qu'ils vous aient donné quelques coups de dent. Si je ne me trompe, vous leur aviez cependant fait en public le serment de protéger, maintenir & défendre leurs coutumes, usages, privilèges, libertés, &c. &c. Aviez vous donc oublié ce serment quand vous vouliez tout d'un coup en faire des esclaves & vous emparer de leurs biens, nonobstant ce même serment.

JOSEPH.

Oh ! non ; mais je voulois le mettre de côté pour le moment, ou, sans cet expédient, je ne pouvois rien entreprendre.

LOUIS.

Ne vous ont-ils pas rappellé ce serment à la mémoire ?

JOSEPH.

Assez souvent ; car en 1787 ils m'ont presque étouffé sous le tas de leurs représentations, où ils me dépeignoient comme un parjure.

LOUIS.

Pour vous dire la vérité, vous étiez un fauſſaire. Car celui qui ne tient pas ſa parole & un ſerment fait à toute une nation, à qui les tiendra-t-il ? Un tel homme doit d'abord attirer ſur lui la vengeance céleſte, que ſuit bientôt la malédiction de tout ſon peuple.

JOSEPH.

Ah ! ſire, vous êtes délicat ! doit-on y regarder de ſi près, quand on veut faire fortune. Je les ai bien attrapés autrement encore.

LOUIS.

Et comment donc ?

JOSEPH.

Quand, dans la même année 1787, ils me diſoient ſi poliment de dures vérités, je fis venir à Vienne, à 300 lieues de leur pays, les députés des Etats de chaque province. Je croyois d'abord qu'ils m'alloient planter là, mais ils ſont venus comme de bons & fidels ſujets. Je les fis venir au pied de mon trône ; je leur jettai des regards effroyables, mêlés de quelques grimaces, & je les réprimandai fortement d'avoir oſé ſe ſoulever contre ma ſouveraine puiſſance. Je ſavois bien que dans le fond ils en avoient des raiſons par douzaines, mais cela ne faiſoit pas mon compte. J'endoſſai alors la peau du renard, & au lieu de continuer à gronder, je leur lâchai quelques bonnes paroles, & je les laiſſai retourner dans leur pays avec l'eſpoir que tout ſeroit rétabli.

LOUIS.

Et n'avez vous pas réellement tout rétabli ſuivant vos promeſſes & votre ſerment.

JOSEPH.

Non, sans doute ; j'étois plus sage que cela. Je choisis le plus rusé de mes ministres, & le plus cruel de mes généraux ; je les envoyai aux Pays-Bas, avec ordre de bien sonder les dispositions de la nation, & de tâcher de mettre adroitement la muselière à mes lionceaux. Ils tinrent conseil avec mes fripons soldés de Bruxelles, de Gand, & de quelqu'autres villes. Ils m'écrivirent que le peuple ne vouloit ni intendant ni nouveaux tribunaux, mais qu'ils étoient d'avis de donner insensiblement aux fiscaux autant d'autorité que devoient avoir les intendans ; qu'ils alloient mettre à la porte les conseillers & les échevins qui avoient de la conscience, & les remplacer par des personnes qui n'avoient ni honneur ni religion, qui ne connoissoient d'autre dieu que l'argent, & que cet arrangement étoit pour le moins aussi bon que les intendans & les nouveaux tribunaux. Qu'en pensez-vous ?

LOUIS.

Qu'il n'est permis ni devant dieu, ni devant les hommes, de se moquer ainsi de son serment & de son peuple. Et comment la chose s'est-elle passée ?

JOSEPH.

Les Etats de Hainaut & de Brabant s'opposèrent les premiers à mes plans en 1787, & me livrèrent beau jeu, (car pour la Flandre, j'y avois encore trop d'amis, qu'on y nomme aujourd'hui *des figues* ;) pour y mettre une bonne fin, je les supprimai, ainsi que le conseil de Brabant. Là-dessus les lions brabançons devinrent furieux & quelques-uns se retirèrent à Bréda. De leur côté les grands seigneurs se retirèrent aussi & je commençai à n'être

plus à mon aise. Je fis sortir de tems en tems quelque placard pour appaiser un peu les esprits ; mais c'étoit trop tard. Enfin, ceux de Bréda trouvèrent des armes & un général, auquel je donnerois volontiers un million, s'il vouloit revenir à moi, mais il est trop honnête homme pour me servir. Quand mes ministres apprirent cette nouvelle, ils en eurent la fièvre quarte & ne trouvèrent pas d'autre moyen pour maintenir la tranquillité du pays, que de l'assurer par la force.

LOUIS.

Je crois qu'ils auroient beaucoup mieux fait de ne point inquiéter tous ces honnêtes gens, & de leur accorder ce qui leur étoit dû, que de commettre tant de méchancetés.

JOSEPH.

C'est vrai, ils ont mal fait ; ils ont trop fait, mais c'est ma faute, je le leur avois ordonné. Cependant je veux être impudent tout-à-fait, & je vais tâcher de rejetter sur eux tout l'odieux de cette trâme ; par-là je me tirerai d'affaire & je sauverai ma réputation autant qu'il me sera possible.

LOUIS.

Eh bien, sire, un prince qui a cherché ainsi à tromper son peuple, ne doit pas avoir de réputation de reste, & quoique vous soyez mon beau-frère, je commence à croire que je ne peux pas trop me fier à vous.

JOSEPH.

Mon ami, je veux bien tenir parole aux souverains, sans la tenir à mes sujets. Ceux-ci doivent faire aveuglement mes volontés ; parce qu'un em-

pereur ou un roi a pour lui seul plus d'esprit que 30 millions de sujets. Cela ne souffre pas de dispute, & si mes lionceaux ne m'avoient pas prévenu, je leur aurois montré cela à l'évidence.

LOUIS.

Quoi ! avez-vous irrité encore davantage ces braves gens des Pays-Bas ?

JOSEPH.

Eh ! sans doute. Il ne s'en est pas fallu d'un cheveu que les choses n'ayent pris une toute autre tournure. Ecoutez : quand mon ministre Trauttmansdorff s'apperçut que les Brabançons & les autres se rendoient en si grand nombre dans la Campine, & qu'une bonne partie des Etats de Brabant avoient pris la fuite, il leur écrivit qu'ils pouvoient en toute sûreté retourner chez eux, & il leur donna en mon nom sa parole d'honneur qu'il ne leur arriveroit aucun mal. Mais aussi-tôt qu'ils furent de retour, je les fis saisir au collet, je mis l'un en prison, je fis garder un autre chez lui, comme le comte de Lannoy & quelques autres seigneurs ; je donnai à un troisième la ville pour arrêts, comme au cardinal archevêque de Malines, & je mis des espions à leurs trousses pour pouvoir me saisir de leur personne quand il me plairoit. Entretems je publiai des placards & des décrets, par lesquels j'assurois que tout cela n'arrivoit que par *mes soins paternels* & par *pur amour pour mon peuple.*

LOUIS.

Ces seigneurs n'étoient-ils pas amis du peuple & ne craigniez-vous pas une insurrection ?

JOSEPH.

Non, non. J'avois, dès l'année précédente, fait tirer sur le peuple & commis quelques massacres à

Bruxelles, à Anvers, à Malines & à Louvain. Mes troupes firent feu sur la foule, comme sur des loups, ils enfoncèrent les maisons, maltraitèrent les bourgeois autant qu'il leur plut, & j'approuvai tout. C'est par cette façon d'agir que j'ai su jetter la plus grande terreur parmi la bourgeoisie, qui n'osa remuer.

LOUIS.

Quelle barbarie! mais au reste, que vouliez vous faire de tous ces illustres prisonniers?

JOSEPH.

J'allois leur mettre la tête bas, parce que je pouvois me passer d'eux. Les ordres étoient déjà donnés à Bruxelles pour élever un échafaud, sur lequel j'aurois fait couler indistinctement le sang des nobles & celui des roturiers; mais cette maudite affaire de Turnhout a fait échouer cet excellent projet d'exécution.

LOUIS.

Que dites-vous là? Excellent projet d'exécution! Néron lui-même n'a pas fait tant que vous, & cependant il est pour toujours un modele de tyrannie.

JOSEPH.

Ces exécutions n'avoient rien d'excellent pour ceux qui devoient les souffrir, mais elles étoient friandes pour moi; & quant à ma réputation, elle est au diable depuis long-tems. Je hasarderois tout; oui, je renierois Dieu même, pour exécuter mes plans; & mon cher général d'Alton avoit encore bien autre chose en tête.

LOUIS.

Bon Dieu! que vouliez-vous faire davantage?

JOSEPH.

Ce valeureux général voyant que les patriotes Brabançons gagnoient terrein, & n'ignorant pas que tout le peuple étoit patriote, tant hommes que femmes, avoit réſolu de produire par-ci par-là de petits exemples. Quelques patriotes étoient venus au pays de Waes pour débaucher mes Flamands ; mon bien aimé d'Alton étoit d'accord avec leur commandant, & ce dernier devoit conduire ſon corps patriotique à Gand, où ils auroient été pris comme dans une ſouricière, & maſſacrés ſans quartier. C'étoit là une belle ruſe de guerre ! mais comme les Gantois étoient auſſi patriotes, il étoit réſolu de réduire la ville en cendres, & de brûler ou de paſſer au fil de l'épée 16 à 17 mille perſonnes, qui, après leur mort, n'auroient été ſans doute plus tentées de devenir patriotes. D'Alton étoit d'avis de répéter ce petit exemple par-tout, & d'aſſurer ainſi mon repos.

LOUIS.

Miſéricorde ! ceſſez, mon beau-frère, ceſſez votre narré ; je crains de tomber en convulſion ſi je continue à écouter vos plans.

JOSEPH.

Encore un inſtant, & j'aurai fini, car la poitrine commence derechef à me faire mal, & je crains mon ancien crachement de ſang.

LOUIS.

En ce cas, crachez, mon ami, crachez le ſang ; car vous en regorgez, & la cruche ne peut verſer que ce qu'elle contient.

JOSEPH.

Voyez donc ! je penſois que vous approuviez ma politique ? aimeriez-vous peut-être mieux d'en-

tendre que mes sujets des Pays-Bas se sont révoltés contre moi ?

LOUIS.

Certainement ; car vous l'avez mérité à tout égard par les plus scélérats des plans.

JOSEPH.

Ecoutez, écoutez ; il ne m'a pas été possible de les exécuter tous. Car les Gantois se sont joints à leurs confrères ; ils ont fait onze cens prisonniers dans les casernes, après s'être battus pendant quatre jours dans la ville, & malgré le canon qu'on leur tiroit sans cesse. Ils chassèrent encore quatre mille hommes du château, & mes troupes n'ont eu que le tems de mettre en flammes & en cendres trente ou quarante maisons ; elles n'ont pu assassiner qu'une centaine ou deux d'innocens habitans ; elles ont pillé à-peu-près pour un million ; elles n'ont déchiré & rôti que quelques enfans ; elles n'ont que violé toutes les filles & les femmes, qui sont tombées entre leurs mains, & ont forcé leurs époux & leurs pères à en être témoins ; elles ont mis le feu à quelques églises, ou ont braqué le canon sur elles comme sur le reste de la ville, avec treize pièces de gros calibre, des boulets rouges, des bombes, des boulets enchaînés & autres machines infernales. N'est-ce pas là de quoi mener tant de tapage ? Si j'attrappe encore une fois ces lionceaux, je les fais coudre tous ensemble dans des peaux d'ânes, & je les mets vivans à la broche, ou que dieu me confonde.

LOUIS.

Oui, oui ; tâchez seulement de les avoir. Ils vous ont bravement planté-là pour vos belles actions.

JOSEPH.

Hélas ! que trop bravement. J'ai été dénoncé sur

un théatre à Gand comme de la fauſſe monnoie ; *item*, à Bruxelles où mes troupes & tout le Gouvernement ont été chaſſés comme des vagabonds & des brigands ; *item*, à Tournai ; *item*, à Mons ; *item*, à Namur ; *item*... *item*... Ouf ! je ſuccombe !

LOUIS.

Bravo ! ils ont fort bien fait. C'eſt la récompenſe que vous avez méritée. Je vous félicite de vos morſures ; mais prenez garde que l'inflammation ne s'y mette, & en ce cas, vous êtes un oiſeau pour le chat ; car j'apprends que vos Hongrois, vos Bohémiens commencent auſſi à éguiſer leurs dents ; craignez, qu'à leur tour, ils ne vous donnent quelques coups.

JOSEPH.

J'eſpère qu'il n'en ſera rien, & que vous voudrez bien m'aſſiſter à faire rentrer mes lions dans la cage, avant que les autres viennent à ſe remuer. Que ſont pour vous vingt-cinq mille hommes ? Je ſuis prêt à payer. Je ſupprimerai quelques riches abbayes dans l'Allemagne & je vous donnerai la moitié de tout ce que je confiſquerai dans les Pays-Bas, après les avoir réduits. J'ai encore une couple de mille de mes Cartouches enrégimentés, qui parcourent le Luxembourg ſans ſouliers ni culottes ; je les joindrai à vos troupes & nous aurons bientôt le deſſus. Ça, rendez-moi, je vous prie, ce ſervice en bon parent.

LOUIS.

Mon beau-frère, d'après tout ce que je viens d'entendre, vous êtes un méchant prince. Je ſerois bien fâché d'employer mes braves Français à protéger une auſſi infâme tyrannie. La nation françaiſe s'occupe maintenant elle-même à affermir ſa liberté & à éloigner pour toujours la tyrannie dont elle

690

a ſenti le poids ſous les rois mes prédéceſſeurs. Jugez donc ſi les Français ſont prêts de ſoumettre à votre deſpotiſme un peuple qu'ils chériſſent pour ſa droiture, pour ſa probité & pour ſon courage; ils préféreroient de ſe battre pour ce généreux voiſin que de porter les armes contre lui, & votre Gouvernement eſt auſſi abhorré en France que dans les Pays-Bas. Retournez donc, ſire, d'où vous êtes venu, il n'y a pas de ſecours à obtenir pour vous. Vous vous êtes brûlé les feſſes, il faut vous aſſeoir ſur les empoules. Vous avez attiré ſur vous la vengeance céleſte par vos parjures; vous avez mérité le mépris de tous les ſouverains par votre perfidie, & vous vous êtes chargé de la malédiction de tous les hommes par votre cruauté inouie. Allez dans le pays de Luxembourg, courez y auſſi ſans culottes avec le vil reſtant de vos aſſaſſins & de vos figues, & perſuadez-vous que vous n'avez plus en moi de beau-frère. Formez un acte de contrition, & prononcez bien clairement : *mea culpa*, &c.

JOSEPH.

Quoi ? pour comble de miſère, vous me renvoyez ſans conſolation !

LOUIS.

Oui ; je vous connois maintenant; votre farce eſt jouée. Allez-vous-en.... paître.

JOSEPH.

Adieu donc... adieu... adieu, roi de France, adieu. Je mourrai en chemin. Ouf... Ouf... Ma toux augmente de moment en moment... Les morſures des lions empirent & s'ulcèrent ; je ſuis, ma foi, dans de beaux draps. Fouette, cocher, droit à Vienne, aux capucins !

FIN.